



ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE



COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 3 février 2024

Le conseil d'administration convoqué le 22 janvier s'est réuni à 9H30 dans l'établissement des frères de Ploërmel 1, bd Foch, sous la présidence de Jean Marc FERRAND.

Étaient présents

Côtes d'Armor :

Denis Charles, Hervé Chapelet, Michel Milliancourt, Patricia Le Merrer, Jean Luc Chaumier, François Lechien ;

Finistère :

Marie Annick Corre, Jean-Marc Ferrand, Marine Ruffat, Pierre Nedellec, Françoise Bartissol, Yvon Loaec ;

Ille-et-Vilaine

Martine Queffrinc, Hubert Bonnefond, Pierre Le Glatin, Nathalie Marin, Béatrice Gainche, Jean Louis Portrait ;

Loire-Atlantique

Bernard Jacquet, Bruno Baroni, Armelle Le Callo, Michel Bugeau, Béatrice Defontaine ;

Morbihan :

Françoise Nardon, Sabine Poisson de Lamotte, Catherine Le Brun, Henri Panheleux, Anne-Marie Clavet Jean Luc Danet

Invités : Yves Bouliou, Luc Bourhis

Excusés

Pour La Loire Atlantique : Gilbert Lefizelier (pouvoir à B Jacquet)

soit 30 présents ou représentés.

Après l'accueil, nous avons commencé la réunion à 9h 45.

1) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente :

Le compte rendu de la réunion du CA du 2 décembre est adopté à l'unanimité.

2) Informations d'actualité jacquaire :

2.1) Compostelle France

Le rendez-vous prévu entre Jean Marc Ferrand et Philippe Dionnet, nouveau président de Compostelle France a été reporté. En prévision de cette réunion, le Conseil d'Administration a validé la décision de renouveler notre adhésion à cette instance en tant que membre associé (200€ par an). En effet, les statuts actuels et le fonctionnement de Compostelle France ne correspondent pas totalement à notre vision du rôle d'une Fédération. Nous ne manquerons pas d'en faire écho lors d'un prochain entretien.

2.2) Institut de Recherche Jacquaire

Le Conseil a validé le renouvellement de l'adhésion. L'IRJ édite une lettre d'information qu'il serait possible de faire suivre.

3) Les actions en cours :

3-1 Galette

Jusqu'à aujourd'hui Christian Hardy assure la gestion informatique, le suivi des adhésions et des anomalies sur Galette. Il prépare la transition et assurera la formation de son/sa remplaçant-e.

Nathalie Marin continuera d'assurer la gestion informatique et interviendra en support sur l'outil Galette.

Le Conseil recherche parmi ses membres un volontaire pour le suivi des adhésions et des corrections éventuelles. Pour ce poste : pas besoin de fortes compétences en informatique, il faut savoir faire des extractions de fichier et aimer faire des tableaux Excel. A ce jour, nous n'avons pas de volontaire, le nouveau Conseil fera un appel au CA du 6 avril.

3-2) Envois de courriels en nombre

Suite aux nombreux problèmes d'envois de mail en nombre, l'association a pris un abonnement au logiciel E Target pour y

remédier. Les cartes de vœux et le dernier numéro d'AJ ont été envoyées avec cet outil qui donne toute satisfaction.

Une prise en mains, assurée par JM Ferrand est prévue en visio le vendredi 16 février à 9h30. Cette information est destinée aux délégués, et sera suivie d'une autre session pour responsables de commission qui adressent des courriers en nombre.

3-3) Formation Microsoft Office 365

Nathalie Marin propose une formation initiale à MO365 : d'abord comment se connecter et savoir utiliser Teams.

Celle ci aura lieu le samedi 6 avril après le Conseil d'administration, il faut **venir avec son ordinateur**.

Ensuite, Nathalie fera des formations en visio avec Teams.

3-4) Le point sur le nouveau site

La bascule aura lieu le 26 février.

Pour rappel, il n'y a plus de mises à jour sur l'ancien site. *Si vous avez des rectifications de dernière minute à faire*, il faut *transmettre l'information à Hubert Bonnefond : chemins@compostelle-bretagne.fr*

3-4-1: les Chemins

Actuellement : les cartes, les traces et les guides sont téléchargeables sur le nouveau site www.compostelleb.fr gratuitement. Cependant, il est toujours possible d'acheter les guides via le site Lulu.com.

Suite à cette information, Denis Charles intervient sur la gratuité des guides. Cette disposition permet à tout-un-chacun d'avoir un guide gratuitement sans adhérer à l'association alors que toutes ces dispositions pratiques sont financées par les cotisations des adhérents.

A l'origine, il avait été décidé de mettre à disposition gratuitement les informations sur les chemins bretons pour les faire connaître et faire venir les pèlerins sachant que la concurrence d'autres chemins est rude.

Denis aimerait que les consultants laissent une trace en indiquant leur coordonnées, mais à terme que ferons nous de ces informations ?

Denis ajoute qu'il faut protéger nos données, face à des profiteurs du Chemin comme des éditeurs, en indiquant que les informations sont à usage privé et en prévoyant un copyright comme la fait Karine Boivin sur les documents qu'elle nous transmet.

Les profils : adhérent, visiteur pourront être créés et les différents profils permettraient d'avoir des droits de consultation plus ou moins importants. Pour rappel, de nombreuses associations jacquaires ne délivrent les informations sur les chemins, les listes d'hébergement qu'après une demande par courrier, mail... et certaines infos (liste hébergement) sont souvent payantes.

En attendant, il serait possible de laisser en visualisation gratuite les premières pages des guides et proposer ensuite l'achat. Il faut savoir que le travail de création, mise en page des guides est complexe et chronophage et leur vente rapporte peu de bénéfices.

Les téléchargements gratuits pourraient nous faire perdre quelques adhérents mais les valeurs de l'association, notamment le partage, les demandes d'information sur le Chemin sont notre ADN.

Il sera possible d'intégrer un compteur au site et de savoir combien de guides, de traces ont été téléchargés, le nombre de consultations du site. Le Président propose d'ouvrir une réflexion sur ces pratiques qui seront des enjeux forts pour l'association.

Yves Bouliou propose qu'une information sur le nouveau site figure sur le prochain Ar Jakez. De même, on pourrait y ajouter un mode opératoire sur le téléchargement des cartes sur un téléphone portable.

3-4-2 : les hébergements

La liste des hébergements a été reprise intégralement sur le nouveau site, ce sont des éléments « copier-coller ». Il est important de **procéder à des vérifications**.

Le projet de création de la « fiche hébergeur » est en cours. Ce document informatique permettra de recenser les informations sur les hébergeurs : adresse, indisponibilités, capacité d'hébergement, etc... Le profil « hébergeur » sera créé sur le site, il permettra aux hébergeurs d'y mettre à jour leurs données personnelles, leurs absences.

Cette disposition a été présentée en réunion dans les Côtes d'Armor et bien accueillie par les hébergeurs - accueil pèlerin et professionnels -participants.

Hubert Bonnefond nous a parlé également de la « fiche-voyageur », l'idée serait d'y répertorier les passages des pèlerins. Pour l'instant c'est une ébauche.

Henri Panheleux demande que les renseignements sur les hébergements ne s'arrêtent pas à Clisson. Bonne nouvelle : les associations de l'Arc Atlantique (Vendée, Charentes, Gironde, Landes) sont d'accord pour que les pèlerins bretons puissent

trouver des liens sur Compostelle-Bretagne pour accéder à leur site.

3-4-3 : l'hospitalité :

Le thème n'apparaît pas facilement, Armelle en parlera avec Nathalie.

3-4-4 : Divers

Nathalie continue de peaufiner le futur site, certaines informations y figureront plus tardivement. Dès que le site sera ouvert, Nathalie créera des comptes utilisateurs pour permettre les mises à jour et la consultation des informations réservées aux membres du Conseil et des commissions. Pour l'instant sont concernés : président, secrétaire, trésorier, les déléguées et les responsables de commission. A terme, chaque administrateur aura une accréditation.

Le conseil d'administration félicite Nathalie et Hubert pour leur implication et investissement dans ces réalisations.

4) Les projets 2024

4-1 : La Charte des Valeurs

4-1-1 : la Résolution :

Denis et les Françaises rappellent les objectifs de la Charte des Valeurs et l'importance de la présenter à l'assemblée générale. Le conseil d'administration a validé le texte de la résolution à savoir notamment, ajouter « *le partage* » aux 5 valeurs validées par le sondage : *l'entraide, l'humanité, la bienveillance, le respect et la convivialité*.

Le texte sera présenté et voté en AG.

Félicitations aussi à Denis et aux Françaises !

4-1-2 : la carte postale « Charte des valeurs »:

Nous avons prévu de distribuer une carte postale au moment de l'AG.

Yves Bouliou nous a présenté différentes études et le Conseil a validé le graphisme qui viendra illustrer cette carte.

La taille de la carte devra être adaptée au format de la pochette pour la crédenciale.

4-2 : L'Assemblée Générale

4-2 -1: les rapports moraux et d'activité :

Tous les membres du Conseil avaient reçu en préparation les rapports moraux et d'activité. Ils ont été validés par le Conseil et seront présentés en AG.

4-2-2 : le rapport financier :

Pierre Le Glatin nous a présenté le rapport financier, déficitaire cette année de 1715 €. Le déficit s'explique entre autres par l'achat de 2000 crédenciales et l'amortissement des Rolls-Up.

Nous comptabilisons 2152 adhérents au 31 décembre.

Le Conseil prend acte et valide les comptes.

Le président souhaite que l'on présente la comptabilité par grands postes de charge : l'assemblée générale, la marche régionale, ... Le Président précise que nous prévoyons une participation de l'association d'environ 10 € par présent à l'AG comme les autres années.

Suite à une question de Françoise Bartissol, Pierre nous a transmis l'état des stocks au 31 décembre. En cas de besoin, cela permet de savoir où se trouvent le matériel nécessaire.

4-2-3 : L'organisation de l'Assemblée générale du samedi 23 mars 2024 :

• Le courrier d'invitation est prêt, il partira le 15 février avec une date de retour au plus tard le 5 mars. Vous le trouverez en PJ. Il sera possible d'inviter les nouveaux adhérents de 2024 à participer l'après-midi à l'AG. En effet, la salle réservée a 400 places.

• Aux permanences pensez à demander :
-les pouvoirs
-le renouvellement des cotisations
pour désengorger l'accueil.

• Après le 5 mars, Pierre Le Glatin fera le pointage des inscriptions et des pouvoirs reçus pour s'assurer que le quorum 215 personnes (10 % de nos 2152 adhérents) est validé et prévoir éventuellement une relance. Pierre enverra à chaque délégué sa liste d'émargement qui sera à annoter avec les inscriptions et les pouvoirs reçus. Le 23 mars, les assesseurs y feront émarger les participants et les mandataires.

• Chaque département **transmettra** à la secrétaire la **liste des assesseurs**, au moins trois par département au plus tard **le 26**

février.

- La Délégation du 35 a des renforts pour l'installation de la salle la veille et pour la journée du 23 mars. Des badges et des gilets jaunes logo-tés sont prévus pour les bénévoles du 35.
- Les **diaporamas**, d'une durée **maximum de 7 minutes** des délégués et des responsables de commission sont à envoyer **au plus tard le 26 février** à Jean Louis Portrait jeanlouisportrait@gmail.com
- Entrants et sortants : les listes sont complètes. Les entrants seront :
 - 22 - Jean Luc Chaumier en remplacement de Jacky Cadorel (démission au cours de l'année 2023)
 - 56 - Anne Marie Clavet en remplacement de Maurice Pepey (démission au cours de l'année 2023)
 - 44 - Patrick Bert en en remplacement de Bruno Baroni
 - 44 - Luc Bourhis en remplacement de Béatrice Defontaine

4-3 La marche régionale Morlaix 21 au 27 avril 2024 :

Il est prévu d'offrir un sac isotherme en cadeau aux participants à la marche régionale. Yves demande un devis pour 500 exemplaires, chaque pièce sera vendue 7 ou 8 € aux permanences.

Le devis de la marche est prévu à 320 €/semaine en 1/2 pension jusqu'au repas du samedi midi. Il serait possible de prendre le pique-nique à l'auberge de Jeunesse de Morlaix pour 45€/semaine.

Le Finistère prévoit 81 participants qui seront accueillis le dimanche 21 avril à midi, l'accueil à l'AJ se fera à partir de 17h. Le départ aura lieu le samedi 27 avril après-midi. Il y aura 5 randonnées à la journée et deux demi-journées de marche organisées. L'équipe finistérienne a fixé le nombre total de participants par journée à 99. Au delà, les conditions d'organisation sont beaucoup plus contraignantes en formalités administratives.

Il reste à fixer la date d'envoi de l'invitation.

(Le budget d'une marche régionale est légèrement supérieur aux dépenses. En effet, l'association provisionne le montant de la franchise de l'assurance en cas d'accident.)

4-4 : Le Prix Elias Valiña

Les documents à envoyer à Henri sont des articles, photos, documents... montrant des **événements marquants** qui ont eu lieu ces dernières années dans les délégations.

Il lui manque les informations de la Délégation de l'Ille et Vilaine et de plusieurs commissions. Henri souhaite organiser une réunion avec les correspondants de chaque département et des commissions concernées sachant qu'il sera absent au moins 6 semaines après l'assemblée générale.

Le Président précise que la participation à ce prix marque la valorisation de notre association et d'autres associations candidateront à ce prix. C'est aussi reconnaître l'investissement de nos bénévoles.

4-5 Les journées patrimoniales de l'Institut de Recherche Jacquaire

Ces journées auront lieu les 25,26,27 octobre 2024 à Quimper. Le thème 2024 sera le patrimoine jacquaire breton.

Pierre Nedellec a déjà eu des contacts avec la mairie de Quimper, le curé de la cathédrale.

Une demande subvention a été déposée auprès de la Ville de Quimper, le Département du Finistère et de la Région Bretagne validée par le Conseil du 2 décembre. Un budget prévisionnel de 5000 € a été voté au Conseil du 10 juin. Le budget total devrait se situer entre 10 et 12 K€. Il se pose la question de la gratuité totale de l'évènement.

La participation aux conférences se fera sur inscription. Il y aura 3 demi-journées de conférences. Pierre Nedellec propose que l'entrée à chaque demi-journée soit payante : 5 €/personne y compris pour les adhérents de l'association. La proposition a été validée à l'unanimité moins deux abstentions.

La salle est réservée à l'espace Dan Ar Braz, le programme est en cours de validation.

Au prochain CA, Pierre Nedellec nous fera une présentation complète.

Nous interrompons le CA à 12h15 pour un déjeuner pris en commun à la salle de restaurant de la Maison des Frères. Repas de fin de mandature offert par l'association aux administrateurs. La séance reprend à 14h.

4-6) Les Jacquets d'honneur

Trois jacquets d'honneur sont prévus cette année :

22 : Jacky Cadorel,

29 : Bernard le Moigne,

35 : Père Blot

Le jacquet d'honneur du Père Blot sera remis en AG, les autres diplômes seront remis dans les délégations.

Françoise Nardon demande que l'on puisse remercier nos permanenciers.

4-7) Venue de Karine Boivin

L'accueil de Karine Boivin est prévu dans tous les départements concernés.

Trois formations sont prévues en Loire Atlantique, Morbihan et Côtes d'Armor pour tous les adhérents.

Une formation spécifique «permanenciers» aura lieu à Hemonstoir (22), ce sera la formation «sac à dos, chaussures».

Chaque stagiaire viendra avec son sac chargé et ses chaussures. Cette formation sera ensuite dispensée dans les permanences, au cours des sorties. Maximum 30 personnes.

La salle est réservée, ce sera repas sorti du sac. La délégation des Côtes d'Armor assurera le café d'accueil et le goûter.

Denis prépare le courrier d'inscription à la formation des permanenciers avec le nombre de places possibles par département et le transmettra aux délégués qui feront suivre aux personnes concernées. En même temps, il enverra aux délégués le planning de Karine qui commence le 28 mars dans les Côtes d'Armor et se termine le 8 mai par son vol retour pour le Canada.

5) Actualités des Commissions

5-1) La commission Communication :

Le prochain numéro d'avril arrivera juste après l'AG qui monopolisera environ 6 pages de compte rendu.

Yves a besoin de **recevoir les articles début mars** pour préparer la mise en page.

5-2) Commission Hospitalité :

1) Le nombre de passages

Armelle a comptabilisé les nuitées des accueils pèlerins pour 3 départements soit environ:

- 950 pour la Loire Atlantique,

- 430 pour le Finistère

- 560 pour le Morbihan.

Elle attend les chiffres des autres départements et il est très difficile d'obtenir les chiffres des professionnels.

2) L'hospitalité

L'association compte 68 hospitaliers répartis sur les 5 délégations.

Notre site est beaucoup regardé par les candidats à l'hospitalité de toute la France et de l'étranger.

Parenthèse : pour être hospitalier au Puy, il faut être adhérent d'une association membre de Compostelle France.

3) la Session de préparation à l'hospitalité

Bruno Baroni a présenté le diaporama transmis en prévision de ce CA.

Armelle et Bruno ont rencontré le 22 novembre trois formateurs de l'association de Vezelay : Laurent Bordet, Gilbert Planchat, Liliane Touratier.

Armelle et Bruno ont fait une estimation du coût de la formation « type Vezelay ». Il serait d'environ 350 € à l'association et 200 € environ par participant. Dans ces 200 €, il y a l'hébergement et les repas du participant auquel s'ajoute la répercussion du remboursement des nuitées et des déplacements des formateurs et des locations de salle.

Une formation pourrait être organisée en novembre 2024 ou début 2025 pour un minimum de 16 personnes sachant que les associations de la Mayenne et du Maine-et-Loire sont intéressées.

Avant de programmer une formation, il est nécessaire de savoir si des adhérents sont intéressés. Pour la commission, la formation assurée par Vezelay est la plus adaptée. Il y a plusieurs sites possibles : le Juvénat de Chateaulin, la Maison des Frères de Ploërmel et la Roche du Theil.

Yves Bouliou propose de présenter le projet dans le prochain Ar Jakez et sur le site Internet en demandant aux personnes intéressées de contacter la commission Hospitalité. Le président souhaite, qu'après l'AG, il soit possible d'adresser un courriel d'information et d'inscription à nos adhérents en fonction de leur intérêt pour une formule.

4) L'adhésion des accueils-pèlerins

Faut-il obliger les accueils-pèlerins à adhérer, quel montant ? Cette question a déjà été posée en 2022. Le compte-rendu du CA du 11 juin proposait la réponse suivante :

« Commission Hospitalité : On invite les hébergeurs à adhérer, on n'impose pas, l'adhésion est recommandée et permet de participer à la vie de l'association. »

Nous restons sur la même position. Un courrier explicatif d'incitation à l'adhésion sera adressée à tous les hébergeurs. En cas de réponse négative, nous appliquerons le principe retenu en 2022.

En Loire Atlantique, l'association les Haltes-Pèlerines impose une adhésion aux hébergeurs qui sont recensés sur son réseau. Or, ces hébergeurs sont la plupart du temps également inscrits sur la liste de Compostelle Bretagne. Dans ce cas l'hébergeur paiera 2 adhésions.

5-3) Le Chœur Mouez Ar Jakez :

Le chœur était en stage à La Roche du Theil le dernier week-end de janvier et l'a terminé par un concert.

Aurélie Barbelin, notre cheffe de chœur depuis 2018, a annoncé à Michel Bugeau qu'elle quittera la direction du chœur après le concert prévu à Quimper le 26 octobre. Aurélie Barbelin préviendra les choristes à la répétition du 17 février prochain. En attendant, Michel nous demande de ne pas diffuser l'information.

Le programme 2024 comprend le concert prévu à St Gérard le 6 octobre, le concert de Quimper.

Michel Bugeau propose à la Délégation d'Ille et Vilaine une prestation publique le 15 juin à St Thurial à l'issue de la journée de répétition.

Mouez cherche un nouveau chef de chœur.

5-4) La commission Patrimoine :

La commission fait actuellement un travail de recherche sur les gués tout en préparant le congrès de l'IRJ.

7) Actualités des Délégations

Morbihan :

La délégation 56 a organisé une réunion balisage suivie d'une information sur les outils modernes au services du pèlerin, le tout préparé par Christian Clavet et Henri Panheleux.

Une réunion de préparation à la semaine de printemps 2025 a eu lieu à Vannes le 6 janvier.

Le gîte de Ste Anne d'Auray sera inauguré le 19 février après plusieurs années de travaux. Une réunion hébergeurs est prévue à Ploërmel le 15 février.

Une permanence ouvre à Pontivy et Hervé de Lantivy fera une conférence à Vannes le 2 mars à la maison des Associations.

Le pays de Redon : 35-56-44

Le 28 janvier avait lieu à Redon un après-midi découverte de Compostelle avec l'exposition, une conférence de Bernard Jacquet et la présence du chœur. La formule se prête bien à l'organisation d'un après-midi jacquaire..

L'exposition a été présentée à 3 classes de primaire CM1 et CM2. Les enfants et les professeurs ont été très intéressés.

Loire Atlantique :

Depuis janvier, la Loire Atlantique prévoit de faire une marche par mois . En avril : ce sera le lac De Grand Lieu.

La délégation 44 participera au Forum Nantais des Chemins en février.

Le gîte de Monnières est momentanément fermé.

Le 44 cherche un jeu supplémentaire de l'exposition du 15 juillet au 15 août et en octobre.

Ille et Vilaine :

Le salon du tourisme a lieu du 9 au 11 février.

La sortie de printemps est prévue le 7 avril et une marche-concert le 15 juin.

Finistère :

Les permanences sont bien réparties. Le 9 mars , il y aura une réunion baliseurs/hébergeurs.

La Préparation de la marche de printemps continue. Réunions en prévision de la St Jacques à Lombourg en juillet.

Côtes d'Armor :

La délégation a organisé une réunion hébergeurs/baliseurs samedi 27 janvier avec présentation du nouveau site.

Le département rencontre des problèmes de recrutement d'accueil pèlerin, en particulier à Paimpol, le KM0 de la voie de Beauport. La délégation a contacté la mairie. De même, il n'y a plus d'auberge de jeunesse ni d'accueil pèlerin à Dinan.

Par contre, le camping municipal de Dinan propose des cabanes spéciales randonneur et cyclo en location à la nuitée.

9) Questions diverses

Hubert Bonnfond rappelle qu'il est important de relire les pas-à-pas, les chemins-faisant sur le nouveau site pour recenser les erreurs éventuelles.

La tempête a abîmé les chemins, la vérification du balisage sera très importante cette année.

9-1 Calendrier Réunions de CA :

- 6 avril

- 25 mai

- 16 novembre

Avant de clore ce Conseil, le président a remercié tous les administrateurs de la mandature 2023/2024.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 16h.

Prochain conseil d'administration le 6 avril 2024 à Ploërmel

